

Dossier médical & Mon Espace Santé

Dossier médical

Le dossier médical contient les informations liées à votre santé, détenues par les professionnels de santé (médecin, hôpital...) :

- Résultats d'**examens**
- **Comptes rendus** d'hospitalisation ou de consultation
- **Prescriptions et protocoles thérapeutiques**
- **Feuilles de surveillance** et correspondances médicales.

Il n'existe **pas de dossier médical unique** : chaque professionnel ou établissement détient son propre dossier.

Comment le récupérer ?

Vous pouvez demander :

- Une **consultation sur place**
- Ou formuler l'**envoi de copies**

Courrier à :

Service des relations avec les usagers
55 rue du docteur Jean Michel
39016 - Lons le Saunier cedex

Courrier manuscrit par mail :

demande-dossiers.medicaux@hopitaux-jura.fr

Vous devez accompagner votre demande d'un **justificatif d'identité** et d'un **document attestant de votre qualité d'ayant droit**.

Mon espace santé : votre carnet de santé numérique

Votre profil est alimenté par l'établissement et les professionnels de santé. Il vous permet de :

- **Stocker et organiser** vos documents médicaux
- **Partager** vos données avec vos professionnels de santé
- **Envoyer et recevoir** des messages sécurisés
- **Gérer la santé de vos enfants** via des profils rattachés

Activez votre espace santé !

MON
ESPACE
SANTÉ



monespacesanté.fr

Bon à savoir

- Mon espace santé est **activé automatiquement** et les **professionnels de santé** qui vous prennent en charge **peuvent le consulter**, sauf opposition de votre part.
- Il **ne remplace pas le dossier médical de l'établissement** ou de votre médecin traitant.
- Il **remplace le DMP** (Dossier Médical Partagé) et son contenu a automatiquement été transféré à votre profil « Mon espace santé ».